

Gatineau rappelée à l'ordre par la CSST à cause de ses radios vétustes

La Ville de Gatineau a été rappelée à l'ordre par la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST) pour ne pas avoir équipé ses pompiers et policiers de radios fiables dans les véhicules d'urgence.



Patrick
Duquette

pdurette@tedroit.com

Les systèmes radios actuels datent de parfois 20 ans et ne permettent pas toujours de communiquer d'un secteur de la ville à l'autre en cas d'alerte.

Lors de certaines situations d'urgence, les pompiers et les policiers perdent le contact radio entre eux ou ne peuvent demander des renforts. La CSST évoque aussi des ondes radios congestionnées.

Le syndicat des pompiers a porté plainte auprès de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) en avril 2002. Après enquête, l'organisme a formulé des avis de correction.

ÉQUIPEMENT LOUÉ

Depuis, la ville loue temporairement un système de radio-communication pour ses pompiers au coût de 52 000 \$ par année. Des policiers ont aussi été équipés de téléphones cellulaires.

Les problèmes de communications radio devraient être réglés pour de bon avec l'entrée en service, en janvier prochain, de 400 nouvelles radios mobiles et portatives, au coût de 3 millions \$.

Le directeur de la sécurité publique de Gatineau, André Langelier, a assuré hier que les problèmes de communications radios n'ont jamais été jusqu'à mettre des vies en péril.

«Je n'irais pas jusque-là, mais c'est évident que ça a compliqué les choses», a-t-il dit.

HARMONISATION DES FRÉQUENCES

Le nouveau système de radio-communication permettra d'harmoniser toutes les fréquences. Les policiers gatinois pourront même discuter sur les ondes radios avec leurs collègues d'Ottawa.

«Vous savez, des services comme la police et les pompiers ont besoin de systèmes fiables et modernes et c'est ce dont nous allons nous doter à compter de janvier prochain», a dit M. Langelier.

Les nouveaux équipements radios permettront aussi à la ville de réaliser des économies avec la fermeture de deux centres

9-1-1.

La ville supprimera de «sept à huit postes» de répartiteurs, avec des économies de «plusieurs centaines de milliers de dollars par année», selon André Langelier.

Des autos patrouilles pourront aussi être transférées d'un secteur à l'autre, ce qui était impossible jusqu'ici en raison de l'incompatibilité des systèmes radios.